

## Fiche d'examen au cas par cas pour les documents d'urbanisme

### 1. Intitulé du projet

<b>Quelle est la procédure ?</b> (Élaboration de PLU, PLUi ou carte communale, révision de PLU, PLUi ou carte communale, déclaration de projet impactant un PLU)	Révision du PLU
---	-----------------

### 2. Identification de la personne publique responsable

Personne publique responsable	Christian BERTHE
Personne à contacter	Christian BERTHE
Courriel	mairie.nouvion-80@orange.fr

### 3. Caractéristiques de la procédure

Caractéristiques générales du territoire	
Commune(s) concernée(s)	NOUVION EN PONTHEIU
Nombre d'habitants concernés	1281 en 2013
Superficie du territoire concerne	1573 ha

**Pour quelle raison la procédure est-elle engagée?** (accueil d'un projet spécifique, document en vigueur ne répondant plus aux besoins actuels...)

Annexe : s'il y a eu une délibération du conseil municipal en ce sens, joindre la délibération engageant la procédure

La commune de Nouvion en Ponthieu, par délibération du 29/06/2015, a prescrit la révision de son Plan Local d'urbanisme approuvé en 2007.

Les objectifs de la commune permettant de motiver l'élaboration d'un plan local d'urbanisme sont notamment :

- Revoir les zones d'extensions ;
- D'intégrer une offre touristique sur la commune
- D'intégrer les phénomènes d'érosion et de ruissellement ;
- Intégrer la loi Alur

**Quelles sont ses grandes orientations ?** (Démographie, protection de l'environnement, économie, tourisme, Équipements publics...)

Annexe : pour une élaboration ou une révision « générale » de PLU communal ou intercommunal, joindre le projet de PADD qui a été débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Le PADD se décline autour de 3 grandes thématiques:

#### **ORIENTATION 1 : PRESERVER ET VALORISER L'IDENTITE PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA COMMUNE**

La commune s'identifie comme une porte vers la Forêt de Crécy. Cette définition s'accompagne d'éléments du paysage et environnementaux qui participent à l'identité de la commune. Ce sont tous ces éléments fragiles qui participent au cadre de vie qualitatif que la commune entend préserver voire renforcer tout en prenant en compte les risques et les nuisances.

### **ORIENTATION 2 : MAITRISER ET ORGANISER LE DEVELOPPEMENT COMMUNAL**

La commune souhaite s'engager dans une réflexion globale visant à intégrer le principe de gestion économe de son territoire. Elle choisit donc de densifier le tissu existant puis de proposer des extensions urbaines sans perdre de vue ce qui fait son identité.

La commune souhaite aussi continuer sa politique de diversification de l'offre de logement tout en pérennisant les équipements existants.

### **ORIENTATION 3 : MAINTENIR ET POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

La commune possède des atouts économiques qu'elle souhaite maintenir voire renforcer comme des activités agricoles encore bien présentes et des activités industrielles, artisanales et commerciales à développer.

### **Si un document d'urbanisme est en vigueur sur le territoire concerné, quelles sont les grandes évolutions réglementaires envisagées ?**

Annexes : joindre le règlement graphique (plan de zonage) du document en vigueur et, le cas échéant, une première version du projet de zonage en cours d'élaboration.

- repenser le règlement,
- repenser l'urbanisation autour des dents creuses,
- repenser les extensions urbaines

Le PLU ouvre 3ha à l'urbanisation (logements) et 3ha à vocation d'équipements publics

**Le projet sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s)** (exemples : avis de la commission départementale de consommation des espaces agricoles, autorisation du SCoT au titre de l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme...). **ou fera-t'il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?** (ex : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement...) ?

Si oui, préciser.

- CDPENAF
- autorisation du SCoT au titre de l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme si nécessaire,

### **Le projet est-il concerné par :**

Un SCoT ? Un schéma de secteur ?

Si oui lesquels ?

Ce(s) document(s) a-t'il (ont-ils) été élaboré(s) selon les dispositions de la loi Grenelle 2 ?

SCoT Baie de Somme 3 vallées en cours

Un SDAGE et/ou SAGE ? Si oui le(s)quel(s) ?

La commune est couverte par le SDAGE Artois-Picardie et par le SAGE Somme Aval et cours d'eau côtiers (en cours d'élaboration).

Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme : le document en vigueur sur le territoire a-t'il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Non.

#### 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### Gestion économe de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain

Quels sont les objectifs du projet en matière de maîtrise de la consommation d'espaces ?	1- densifier le tissu par les dents creuses, 2- repenser les zones d'extension en rééquilibrant la partie Nord et Sud de la partie urbanisée : la zone d'extension envisagée se situe à proximité immédiate du centre-bourg
--	--

Quelle est l'évolution par rapport aux tendances passées ?	Réduire les zones d'extension
--	-------------------------------

##### Le projet a-t'il pour conséquence d'ouvrir à l'urbanisation certaines parties du territoire : oui / non ? Si oui :

Quelles possibilités d'optimisation du potentiel constructible à l'intérieur du tissu urbain existant (densification, dents creuses, opérations de démolition/reconstruction, friches, bâtiments non investis, logements ou locaux vacants...) ont été préalablement examinées ?	Les dents creuses. Les friches. (Cf plan joint)
--	---

Quelle est approximativement la superficie consommée ?	3ha à vocation de logements 3ha à vocation d'équipements (hors dents creuses et hors friches)
--	---

Expliquez dans les grandes lignes, en fonction des zones concernées, les impacts de cette ouverture à l'urbanisation (sur les espaces agricoles, naturels ou forestiers, en termes de déplacements...).	Les 6 ha sont pensés de façon à rééquilibrer la partie Est et Ouest du territoire en confortant le centre ancien. Les impacts sont la consommation d'espaces agricoles. Pas d'incidences sur les espaces forestiers. Les déplacements sont minimisés par la proximité des équipements et l'accès sur la RD.
---	--

##### Milieux naturels et biodiversité

Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	OUI	NON	Si oui, le(s)quel(le)s ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?
Zone Natura 2000 (dans un rayon de 15 km) ?	x		Les marais arrière-littoraux picards Le massif forestier de Crécy (cf carte jointe)
Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) ?		x	
Reserve naturelle (régionale ou nationale) ou parc naturel régional ?	x		PNR Baie de Somme Picardie Maritime
Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ?	x		Znieff du massif forestier de Crécy
Arrêté préfectoral de protection de biotope ?		x	
Continuité écologique connue ? Continuité repérée par la commune ou l'intercommunalité, par un document de rang supérieur (SCoT, DTA...) ?	x		SRCE. Corridor de la trame bleue (vallée du Dien) et trame verte de la forêt de Crécy préservés par le PLU
Zone à dominante humide identifiée par le SDAGE ?	x		Les zones humides de la vallée du Dien sont préservées dans le cadre du PLU.
Zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? Repérée par un document de rang supérieur (SCoT, SAGE) ou par un autre document (contrat de rivière, inventaire du Conseil général...) ? Ou identifiée au titre de la convention de RAMSAR ?		x	
<b>Paysages, patrimoine naturel et bâti</b>			

Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	OUI	NON	Si oui, le(s)quel(le)s ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?
Eléments majeurs du patrimoine bâti (monuments historiques et leurs périmètres de protection, élément inscrit au patrimoine de l'UNESCO, sites archéologiques) ?		x	
Site classé ou projet de site classé ?		x	
Site inscrit ou projet de site inscrit ?		x	
Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou aire de mise en valeur du patrimoine (AVAP) ?		x	
Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ?		x	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur (ScoT, DTA...) ?		x	

Ressource en eau			
<b>Captages</b> : Le projet est-il concerné par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, précisez lesquels ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?
Périmètre de protection (immédiat, rapproché, éloigné) d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		x	
Captage(s) prioritaire(s) Grenelle 2 ?		x	
Captage(s) repère(s) par un SDAGE ?		x	
<b>Usages</b>	Oui	Non	Précisez si besoin
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs pour l'alimentation en eau potable et pour les autres usages ? Précisez comment la (les) commune(s) est (sont) approvisionnée(s) en eau.	x		Oui les ressources sont suffisantes. Actuellement, la commune est alimentée par le captage de Sailly-Flibeaucourt. Un diagnostic est en cours pour la recherche d'un nouveau captage ou une interconnexion.
Y a-t'il un risque de conflit entre ces différents usages ?		x	
Le projet est-il concerné par une zone de répartition des eaux (ZRE) ?		x	
Quel(s) est (sont) le(s) type(s) d'assainissement utilisé(s) ? Un schéma d'assainissement est-il en vigueur ? En cas d'assainissement collectif, le système d'assainissement a-t'il une capacité suffisante pour les besoins présents et futurs du territoire et des autres territoires qui y sont raccordés ? Quel est l'impact sur les rejets dans les milieux ?			Assainissement collectif. Station d'épuration pour 1500 équivalent habitants.
Sols, sous-sols, déchets			

Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Ou i	Non	Si oui, le(s)quel(le)s ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (base de données BASOL) ?		x	
Anciens sites industriels et activités de services (base de données BASIAS) ?	x		Cf. pièce jointe.
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		x	
Projet d'établissement de traitement des déchets sur le territoire ?		x	
<b>Risques et nuisances</b>			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Ou i	Non	Si oui, le(s)quel(le)s ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?
Risques ou aléas naturels (inondations, mouvement de terrain, coulées de boues...), industriels, technologiques, miniers connus ?	x		Inondation. Inondation – Par remontées de nappes naturelles. Inondation – Par ruissellement et coulée de boue. Séisme – Zone de sismicité : 1.
Plans de prévention des risques (naturels, technologiques, miniers) approuvés ou en cours d'élaboration ?	x		La commune fait partie du Plan de Prévention des Risques naturels et d'Inondation de la vallée de la Somme approuvé le 02/08/2012.

Nuisances connues (sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives) ou projets susceptibles d'entraîner de telles nuisances ?		x	Nouvion est concerné par des nuisances sonores issues de la circulation terrestre (voies à grande circulation) : A16
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	x		



<b>Air, énergie, climat</b>			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Ou i	Non	Si oui, le(s)quel(le)s ?
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		x	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) et/ou le plan climat énergie territorial (PCET) ?		x	
Parc éolien ou parc photovoltaïque existant ou en projet ?		x	

<b>Éléments complémentaires que la personne publique responsable souhaite communiquer (facultatif)</b>

<b>Annexes</b>		
Elaboration ou révision « générale » (article L. 123-13, I, CU) de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale	<b>X</b>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<b>X</b>
	Le cas échéant, une première version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<b>X</b>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<b>X</b>

Délibération de prescription



Carte du potentiel de renouvellement

## Repérage des dents creuses

Repérage des dents creuses

Zone	Superficie (m²)	Nbre de logements possibles (15 logts/ha)	retenue ou pas	Justifications
1	1 037		non	projet d'extension de la mairie
2	650		non	accès
3	358		non	accès du château
4	1 460		non	zone inondable
5	260		non	accès au champs
6	264	1	oui	terrain très étroit
7	660	2	oui	
8	2 348		non	paroi du château
9	1 268		non	potager à préserver pas d'accès
10	339		non	jardin
11	864	1		une partie est boisée
12	1 287		non	accès agricole
13	1 471			boisement à préserver et talus
14	003		non	accès au bassin réception des eaux
15	2 020		non	jardin et zone inondable
16	946		non	boisement et jardin
17	1 017	2		
18	1 061		non	jardin inondable
19	502		non	cour de la maison
20	4 370		non	bassin de rétention des eaux
21	846	1		
22	1 021		non	construit - crèche
23	910	1		
24	812	1		
25	1 243	2		
26	578		non	boisement
27	261		non	accès
28	1 200		non	jardin
29	375		non	accès
30	1 310		non	jardin
31	767		non	bâti
32	2 043	2		
33	814			emplacement réservé
34	1 270	2		
35	1 261			exploitant agricole
36	2 600			exploitant agricole
37	1 164			garage construit
38	403			terrasse du café
39	842	1		
40	608			périmètre expl agri
41	578			périmètre expl agri + virage dangereux
42	2 667			point de vue sur le château à préserver
43	868			construit
44				ruelle piétonne
45				ruelle piétonne
A	8 158			terrain régulièrement inondé
F1		1		
F2		1		construction patrimoniale
F3		0		Siège d'exploitation agricole ICPE
F4		3		
<b>Total</b>	<b>56 548</b>	<b>21</b>		



## Natura 2000 : carte des sites limitrophes

Le territoire communal ne compte aucun site Natura 2000 sur son territoire communal.  
Le PLU est donc soumis à évaluation environnemental au cas par cas.

### Autres sites Natura 2000 à proximité

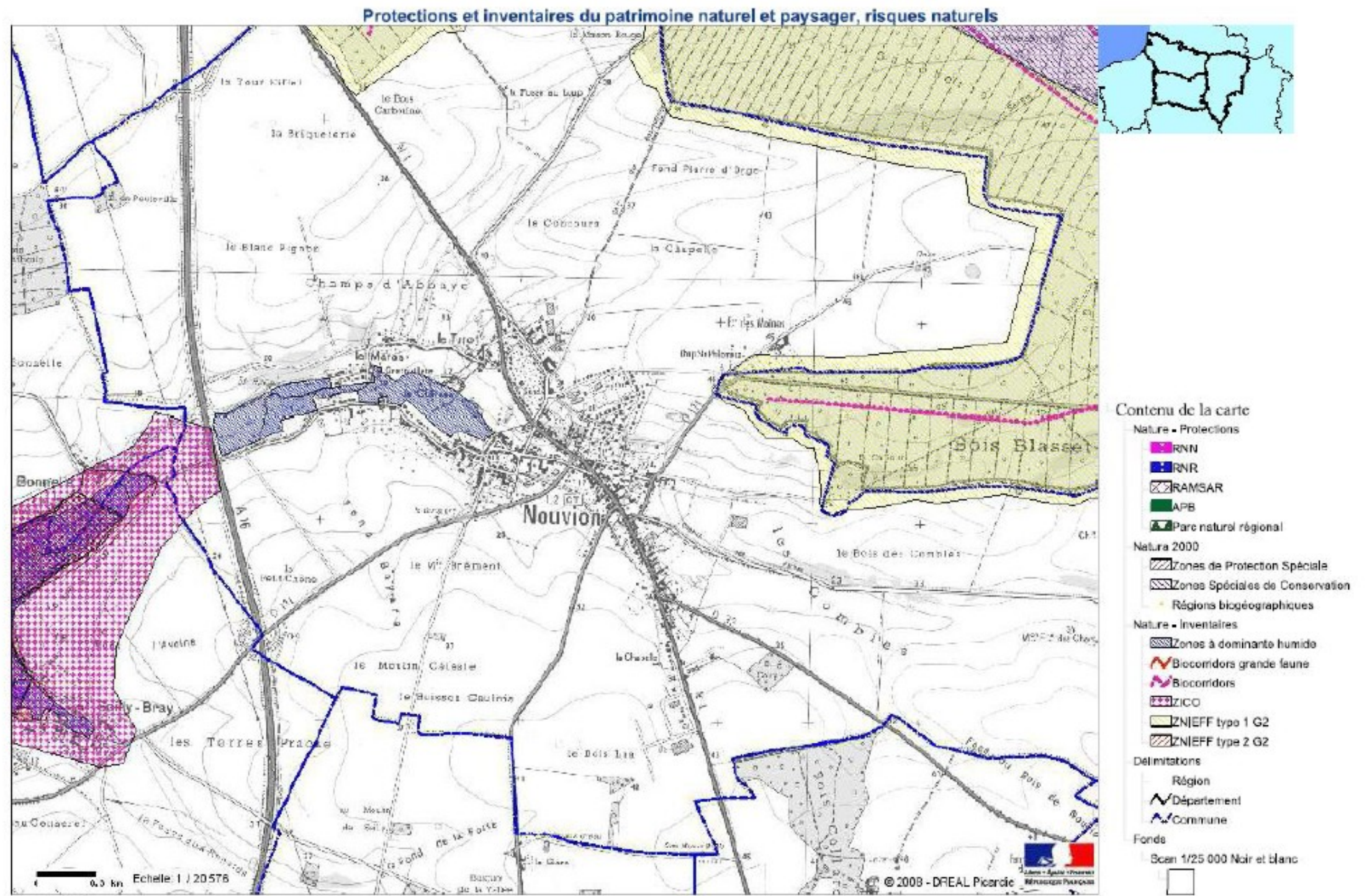
Dans le périmètre à moins de 10 km :

- FR2212007 Etangs et Marais du Bassin de Somme

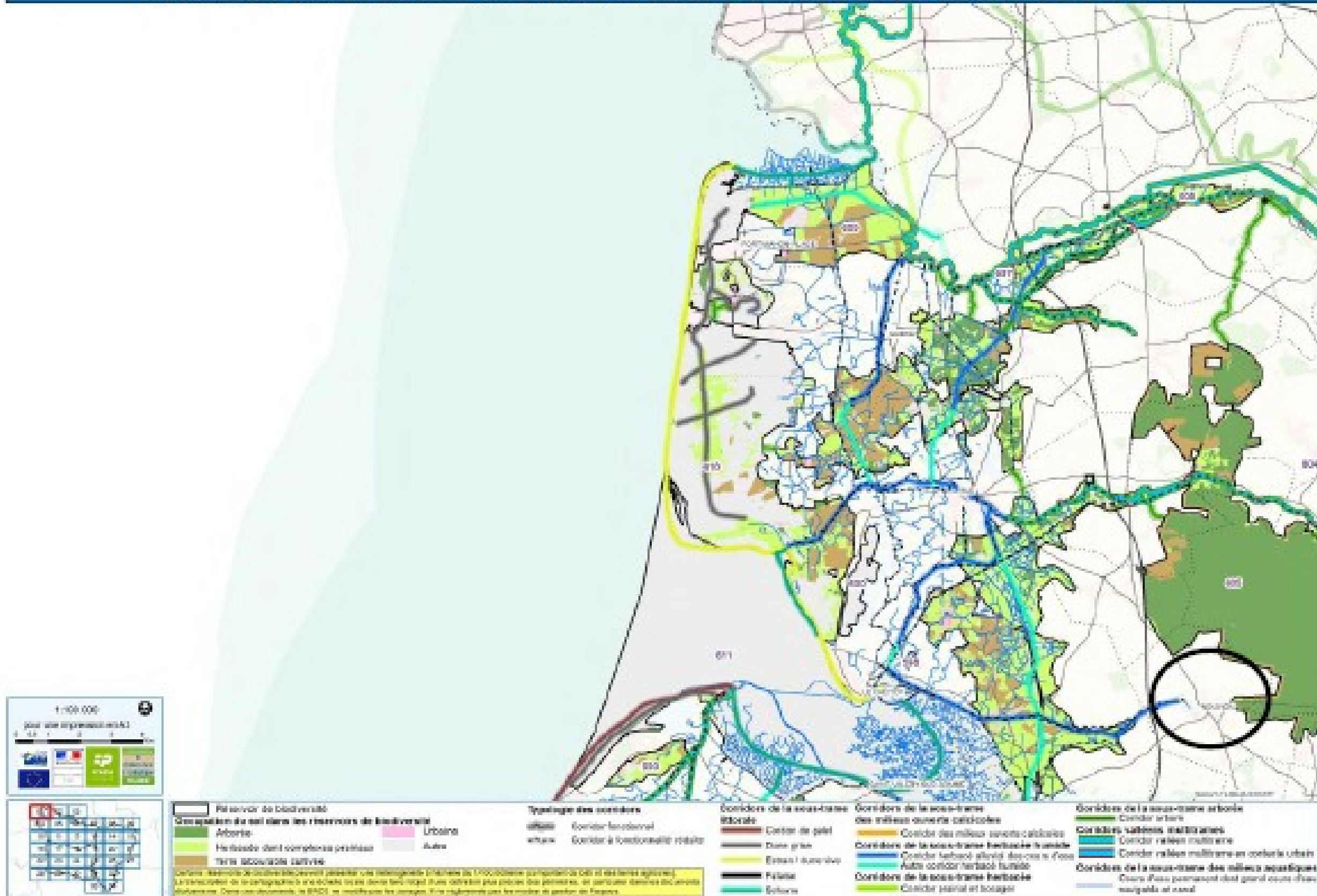
- FR2200355 Basse Vallée de la Somme de Pont Rémy à Breilly

- FR2200356 Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie.

- FR2200359 Tourbières et marais de l'Avre.

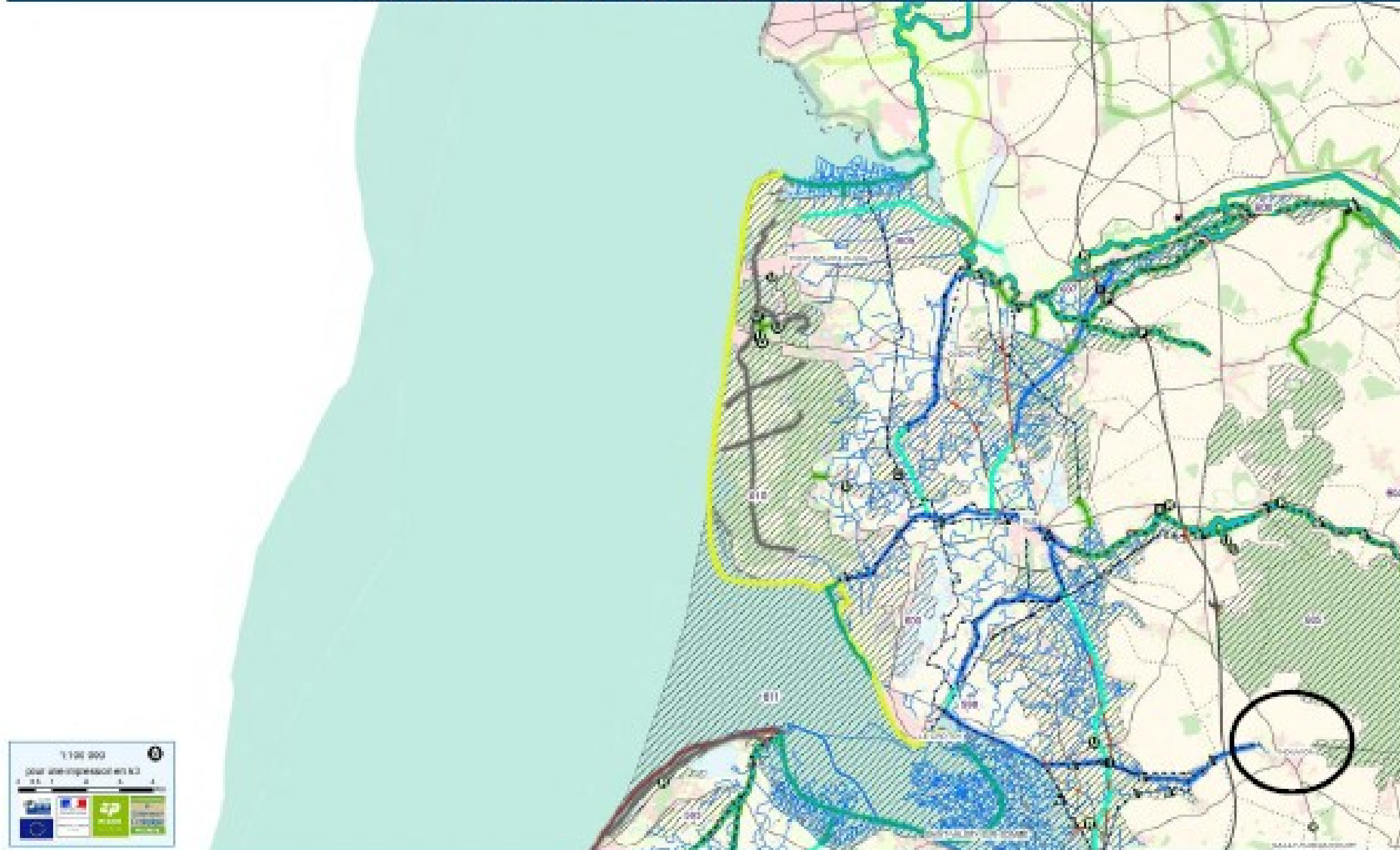


## OCCUPATION DU SOL DANS LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DU SRCE DE PICARDIE PLANCHE 01 BIS





COMPOSANTES DE LA TVB DU SRCE DE PICARDIE - PLANCHE 01



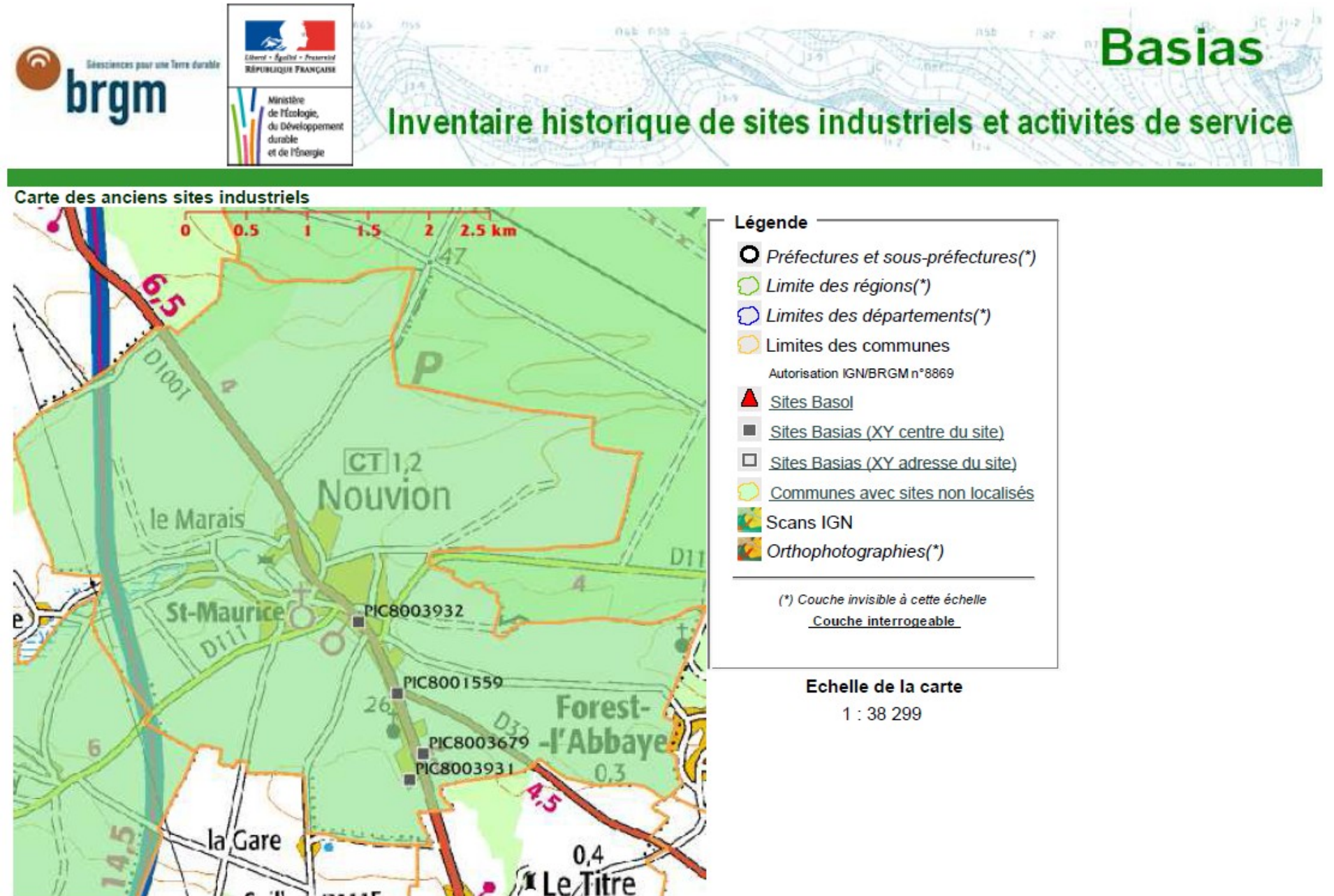
1:100 000  
pour une impression en A3

0 1 2 3 4



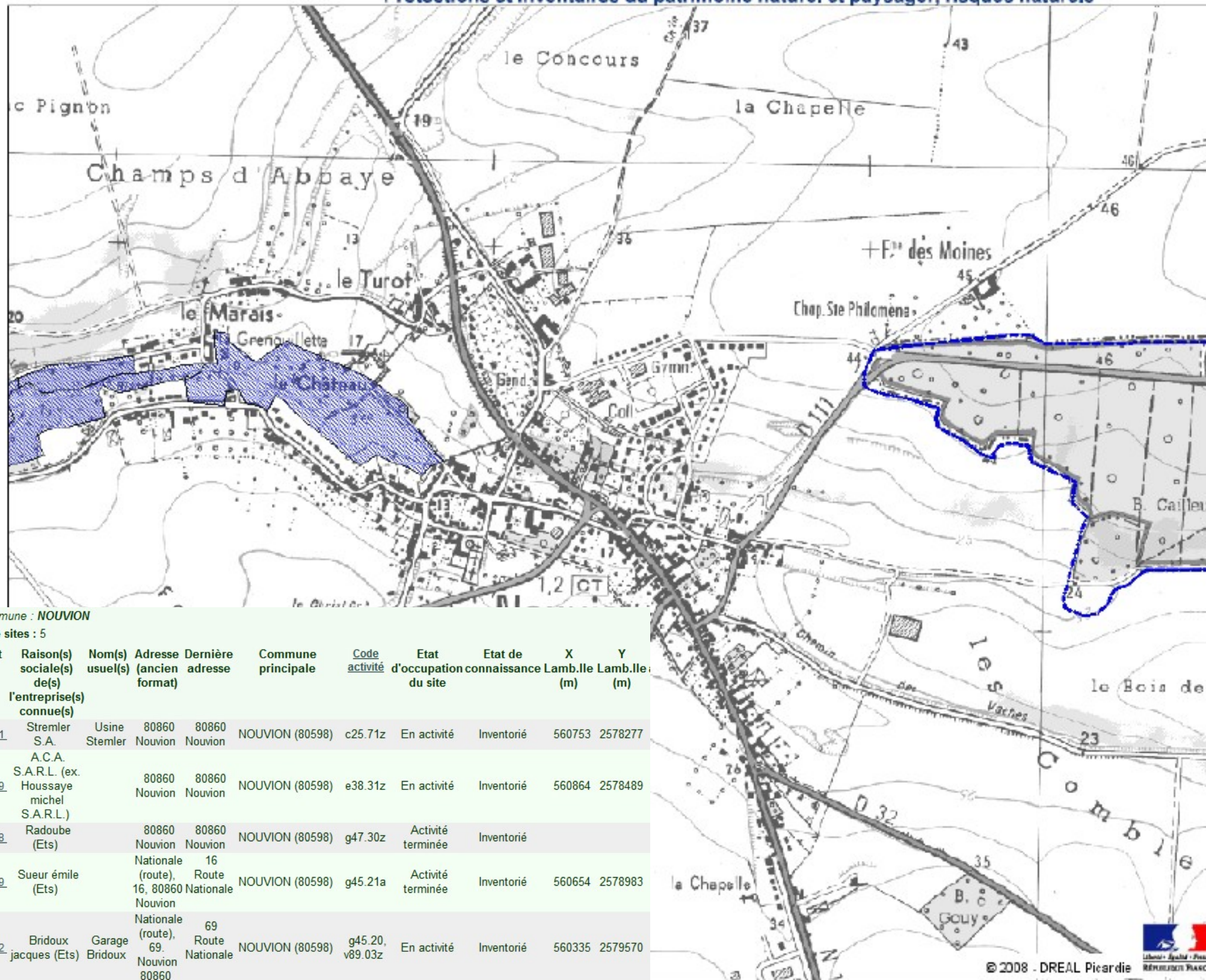
<p><b>Corridors de la sous-trame littorale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Digue de jais</li> <li>— Dune grise</li> <li>— Dune / dune vive</li> <li>— Falaise</li> <li>— Bétonné</li> </ul>	<p><b>Corridors de la sous-trame des milieux ouverts salinisés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Corridor des milieux ouverts calcifiés</li> </ul> <p><b>Corridors de la sous-trame herbacée humide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Corridor herbacé alluvial des cours d'eau</li> <li>— Autre corridor herbacé humide</li> </ul> <p><b>Corridors de la sous-trame herbacée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Corridor prairial en bocage</li> </ul>	<p><b>Corridors de la sous-trame arborée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Corridor arboré</li> </ul> <p><b>Corridors vallisère multiformes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Corridor vallisère multiforme</li> <li>— Corridor vallisère multiforme en sables et urbes</li> </ul> <p><b>Corridors de la sous-trame des milieux aquatiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Cours d'eau permanent soit grand cours d'eau navigable et canal</li> </ul>	<p><b>Typologie des corridors</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Corridor fonctionnel</li> <li>— Corridor à fonctionnalité réduite</li> </ul>	<p><b>Typologie des éléments fragmentés</b></p> <p><i>"de couleur à la légende associée pour plus de précision"</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Obstacle</li> <li>● Point de fragilité</li> </ul>
--	---	--	---	--

Version soumise à consultation



Enjeu de zones humides repérées au Sdage

Protections et inventaires du patrimoine naturel et paysager, risques naturels



Commune : **NOUVION**  
 Nombre de sites : 5

Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Adresse (ancien format)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance	X Lamb.Ile (m)	Y Lamb.Ile (m)
PIC8003931	Stremier S.A.	Usine Stremier	80860 Nouvion	80860 Nouvion	NOUVION (80598)	c25.71z	En activité	Inventorié	560753	2578277
PIC8003679	A.C.A. S.A.R.L. (ex. Houssaye michel S.A.R.L.)		80860 Nouvion	80860 Nouvion	NOUVION (80598)	e38.31z	En activité	Inventorié	560864	2578489
PIC8003678	Radoube (Ets)		80860 Nouvion	80860 Nouvion	NOUVION (80598)	g47.30z	Activité terminée	Inventorié		
PIC8001559	Sueur émile (Ets)		Nationale (route), 16, 80860 Nouvion	Route Nationale 16, 80860 Nouvion	NOUVION (80598)	g45.21a	Activité terminée	Inventorié	560654	2578983
PIC8003932	Bridoux jacques (Ets)	Garage Bridoux	Nationale (route), 69, 80860	69 Route Nationale	NOUVION (80598)	g45.20, v89.03z	En activité	Inventorié	560335	2579570

Contenu de la carte

- Nature - Inventaires
  - Zones à dominante humide
- Délimitations
  - Région
  - Département
  - Commune
- Fonds
  - Scan 1/25 000 Noir et blanc

© 2008 - DREAL Picardie